

AVRIL
2018

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr

facebook @saintperemarcenpoulet



SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

CENTRE DE LOISIRS :

ouvert du 25 avril au 11 mai de 9h à 17h30 (garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h). Inscription OBLIGATOIRE au plus tard 48h avant ; thème retenu «la nature». Nombreuses sorties et animations : balade équestre et cyclo, tir à l'arc, escalade...

ANIMATION ADOS : programme d'animation disponible sur le site internet du SIVU. <http://sivu35430.fr>

SOIRÉE ROLLERTECH destinée aux CM et 6^e, organisée par le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ). Vendredi 20 avril de 18h30 à 21h30 salle polyvalente de St-Père.

RÉSERVEZ LA DATE DU DIMANCHE 3 JUIN (10h-22h). «Le SIVU fait son Festival» avec son grand parc d'attractions éphémère. Tir à l'arc, structures gonflables, tyroliennes, saut pendulaire, archery games, bubble soccer, déambulations artistiques. Spectacle de *Barto*, concert de *la Belle Famille* à 17h30.

JUMELAGE



VOYAGE POUR LA BELGIQUE. Le jumelage de Saint-Père vous propose un voyage à Nandrin pour 100 €. Ce séjour aura lieu le week-end de l'Ascension, du jeudi 10 mai (départ le matin à 7h30) au dimanche 13 mai (retour en fin d'après midi). Si vous désirez y participer, c'est simple ! Contactez Elisabeth Le Pape au 06 16 30 73 31. La participation de 100 € couvre les frais de voyage en autocar, les visites et les soirées. L'hébergement se fait en famille d'accueil. Une réunion sera organisée avant le départ pour affiner les détails pratiques du voyage. Reste à charge des participants, les repas du jeudi midi et du dimanche midi (possibilité d'apporter son pique-nique).

CIMETIÈRE



PROCÉDURE DE REPRISE ADMINISTRATIVE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions étaient dans un état manifeste d'abandon. Conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, une procédure a été entamée pour remédier à cette situation. La liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière ainsi qu'à la mairie et au Centre Technique et Urbanisme. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le vendredi 27 avril 2018 à 9h en présence de M. Le Maire et de Chantal BESLY adjointe déléguée au cimetière. Le maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Samedi 14 avril
11h / 19h
Dimanche 15 avril
9h / 19h

ENTRÉE GRATUITE
Restauration sur place

marché
aux
fleurs

Arts & Nature

FORT DE SAINT-PÈRE
2018

Samedi 14 avril de 11h à 19h et dimanche 15 avril de 9h à 19h
Entrée gratuite - Restauration sur place - Parking gratuit

Parking réservé aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite
Arrêt minute - Plus de 80 exposants vous feront partager leur passion - Venez découvrir la multitude de végétaux (rosiers, oliviers...)
Les éléments de décoration (portails, vérandas, poteries...) - Les produits du terroir seront eux aussi à l'honneur. Les amateurs d'art redécouvriront comment la nature peut inspirer les créateurs - Les enfants profiteront des séances de rempotage. Ils pourront également faire un petit tour de calèche et de manège
Mise à disposition de brouettes pour le transport des achats lourds -

PLUS DE 80 EXPOSANTS

ANIMATIONS (liste susceptible d'être modifiée) :

Ateliers de rempotage pour les enfants : animation gratuite.

Démonstrations : tout au long du week-end, des exposants proposeront des démonstrations de leur savoir-faire. Des moments d'échange précieux et enrichissants.

Promenade en poney : les enfants sont invités à faire le tour du Fort de Saint-Père en poney. Animation gratuite.

Visites historiques guidées du Fort : samedi et dimanche à 15h et à 17h. Durée : 1 heure. Tarif adulte : 2€.

BIBLIOTHÈQUE



« **LA VAGUE DES MOTS** ». Bibliothèque ouverte le mercredi 16h / 18h - le vendredi 16h / 18h30 et le samedi de 10h / 12h. **02 99 58 26 76**. Fermeture exceptionnelle le mercredi 2 mai (travaux de peinture).

Dimanche 8 avril, de 14h à 18h, après-midi jeux de société à la salle polyvalente. Venez jouer et découvrir la sélection de jeux du Corsaire Ludique. Ouvert à tous, petits et grands! Entrée libre et gratuite.

Saint-Père-Marc-en-Poulet

Après-midi JEUX avec l'association le corsaire

Dimanche 8 avril 2018 de 14H00 à 18H00
Gratuit et ouvert à tous
Pour petits et grands à partir de 6 ans
Les enfants doivent être accompagnés

Salle polyvalente

Après-midi JEUX avec l'association le corsaire

Ambiance
Stratégie
Familial
Chance
Suspense
Coopératif
Réflexion
Convivial
Jeux enfants

Les règles toutes les règles expliquées! Venez découvrir les jeux de société en famille ou entre amis!

Organisé par la bibliothèque de Saint-Père-Marc-en-Poulet
Renseignements au 06 89 21 01 40 ou bibliotheque@ville.saint-pere.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

Grainothèque : les bénévoles tiendront un stand d'informations au Marché aux Fleurs au Fort de Saint-Père (14 et 15 avril).

Toutes les nouveautés adultes et enfants avec leur résumé sont sur : www.bibliothequesaintpere.wordpress.com
www.facebook.com/bibliothequesaintpere.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : Temps d'échange de 15h à 16h30 à Dinard (Le Beauséjour). Mardi 15 mai. Thématique : « *Quelques clefs pour maintenir une communication avec son proche* ». **02 99 16 88 76**.

DÉCHETS - AVRIL



BACS JAUNES : vendredis 13 et 27 avril.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir.
DÉCHÈTERIES : les 5 déchèteries de l'agglomération seront fermées le mardi 1^{er} mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai et lundi 21 mai.

CÉLÉBRATIONS



MESSES LES SAMEDIS À 18H : 7 avril à Miniac Morvan (messe des familles) ; 14 avril à Saint-Suliac ; 21 avril à Lillemer ; le 28 avril à la Ville-es-Nonais.
MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 8 avril à Châteauneuf ; 15 avril à Plerguer ; 22 avril à Châteauneuf et le 29 avril à Saint-Père.

MOT DU JARDINIER



«Avril a 30 jours. Si 31 il avait, personne ne s'en plaindrait».

À VOS AGENDAS



SAMEDI 7 AVRIL (10h à 13h). L'école privée, Sainte-Thérèse ouvre ses portes. L'équipe pédagogique et l'association des parents d'élèves se feront un plaisir de vous accueillir. **02 99 58 81 27**.

LUNDI 9 AVRIL (après-midi). Concours de belote organisé par le Club du Clos Poulet à la salle polyvalente.

DIMANCHE 22 AVRIL. Loto proposé par l'APE de l'école Théodore Chalmel. Contact Kévina Martin **06 59 68 12 42**.

HABITAT PARTICIPATIF

L'habitat participatif est une démarche qui permet à un groupe d'habitants de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, avec des espaces privatifs (logement) et communs (jardin, buanderie, atelier...). Le **CODESEN** (Conseil de Développement du pays de Saint-Malo), les associations **6 j'ose** (association pour une Transition Citoyenne) et **Horizons Solidaires** (pôle économie sociale et solidaire de St-Malo) soutenus par les associations **HPO** (Habitat Participatif de l'Ouest) et **PARASOL 35** (réseau d'acteurs autour de l'habitat participatif en Ille-et-Vilaine) proposent de favoriser et d'accompagner la création de groupes "d'habitants participatifs". Si vous avez un tel projet ou si vous désirez être informé, remplissez le questionnaire sur <http://www.pays-stmalo.fr> avant le **15 avril 2018** ou contactez Romain Crosnier au Pays de Saint-Malo - **02 99 21 17 27**.

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL - LA DIVAGATION DES CHIENS EST INTERDITE ! On parle de divagation lorsque l'animal circule librement, sans surveillance ou à plus de 100 mètres de son propriétaire. Tout chien divaguant peut être mené à la fourrière. Les animaux en divagation peuvent provoquer de nombreux incidents : accident routier, morsure, bagarre entre animaux, déjections... Soyez des maîtres responsables.

DÉJECTIONS CANINES. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts et espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, au ramassage des déjections de son chien. L'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

LA VÉRITÉ SUR...



LES PARTICIPATIONS PUBLIQUES DE L'OPÉRATION « CŒUR DE VILLAGE » :

Pour son action d'aménageur de l'opération «Cœur de Village» (300 logements en construction en «centre bourg» de la commune), la société NEXITY transférera au budget 2018 de la commune une recette à hauteur de 50 000 €. Les recettes générées par NEXITY sont supérieures à 200 000 € depuis le début de cette démarche d'aménagement.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.
Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.
Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.
Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.
Bernard LEPAIGNEUL - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.